



FUCK FIG

Fuck la FIG, c'est un texte qui souhaite remettre les pendules à l'heure sur la réappropriation du Parkour par la Gymnastique, qui évoque les dangers que cette réappropriation représente, et qui se veut une mise en garde pour ceux qui souhaiteraient commencer le Parkour.

Le but de ce texte est clairement de décourager les inscriptions à la FIG, à ses créneaux de Parkour ou même de Gym, ou du moins que vous puissiez y aller en ayant conscience de ce qu'il s'y passe.

<https://Marchombre.Fr>

FUCK FIG

NE COMMENCEZ PAS LE PARKOUR AVEC LA FÉDÉRATION DE GYM



CE QUI SE PASSE DANS LES CLUBS DE GYM

Avant même de zieuter comment la FIG (Fédération Internationale de Gymnastique) s'occupe de créneaux de Parkour dans ses clubs, il est probablement de bon ton de regarder dans quel monde on met les pieds.

SEXUALISATION ET EXPLOITATION DES FEMMES À LA GYMNASTIQUE

Les tenues des hommes et des femmes sont différentes à la Gym, dès le plus jeune âge et quel que soit le niveau, on oblige les jeunes filles à mettre des justaucorps dont la nécessité est très contestable (le fait de pouvoir voir que les jambes sont correctement tendues pendant les mouvements, outre le fait que cela ressemble à une justification *a posteriori*, ne nécessite pas une tenue aussi courte et moulante). Les filles subissent également une injonction à la beauté et à la minceur, l'esthétique comptant dans les résultats. La surveillance permanente du poids et l'anorexie sont par exemples monnaie courante à la Gym.

Et côté homme ? Dixit le secrétaire général de la FIG¹⁻¹ : « *On ne peut pas avoir des hommes qui se pavanent en justaucorps et en strass. Je ne veux pas que la gym soit perçue comme un sport de gays.* », des propos rapportés en mars dernier par le journal Le Temps, dans une enquête qui revient sur les propos homophobes, sexistes, racistes et autoritaires de la direction de la FIG.

Dès lors que l'on atteint un certain niveau, on peut clairement parler d'une exploitation manifeste du corps des femmes ; puisque l'on parle de contrôle des corps pour des profits financiers, mais aussi de viols institutionnalisés. En 2021, la sociologue Caroline Ibos dénonçait dans

¹⁻ Le Temps : La Fédé de Gym dans la tourmente
<https://www.letemps.ch/sport/exclusif-la-federation-internationale-de-gymnastique-dans-la-tourmente>

MAIS ALORS, OÙ COMMENCER ET PRATIQUER LE PARKOUR ?

Vous pouvez commencer seule.e proche de chez vous. Explorer les environs.

Découvrez vos limites comme l'enfant en vous qui sautait sur les lignes blanches des passages piétons et grimpait aux arbres.

L'idéal est de côtoyer des traceurs et traceuses indépendants (ou en asso qui veulent bien vous voir hors cadre) proches de chez vous et qui pourront répondre à vos questionnements par des propositions, sans vous imposer une manière de pratiquer, de manière gratuite et désintéressée. Il existe des discords, des groupes facebook, telegram et signal pour se mettre en lien.

Vous pouvez également vous rapprocher des clubs de l'ADD (Art du Déplacement), des clubs FPK ou associations indépendantes. Dans l'idéal, préférez les associations qui respectent l'absence de compétition, une pratique au moins à moitié en extérieur, des sessions libres (pas que des cours), voire des créneaux non mixtes. Dans le cas de cours en club, il est bon de vérifier le diplôme de l'encadrant (s'il s'agit bien d'un BF ou BE de Parkour et non de Gym), et que le prix de l'adhésion soit raisonnable.

Si le club ne colle pas, peut-être des gens à l'intérieur seront aussi motivés pour s'en émanciper en sessions libres....

Traçons nos propres routes.

Adhérer à la FIG, ce n'est donc pas seulement prendre un risque anormal de blessures, ce n'est pas seulement valider une récupération opportuniste de la discipline, c'est aussi participer à la destruction du Parkour indépendant.

Cependant, l'idée n'est pas de vous vendre un Parkour indépendant ou à la FPK qui serait exempt de tous ces problèmes systémiques. Vous trouverez toujours dans le Parkour (et ailleurs) des milieux masculins, sexistes, validistes, élitistes, de la compétition, de la salle et autres joyeusetés néfastes. Mais hors FIG, bien que des institutions (comme la FPK) participent à ces dynamiques, celles-ci ne sont pas systématiques et la qualité de l'environnement dépendra (un peu) plus des gens et des rapports de force internes qu'à la FIG où le crash est assuré.



Ce texte est augmenté d'un témoignage d'une ex-pratiquante de la FIG. Hésitez pas à aller le lire ;) <https://marchombre.fr/fuck-fig-temoignages>

une tribune du journal Le Monde des « *régiments d'enfants jetables* »², évoquant tour à tour les réseaux gymniques pédophiles états-uniens, de Grande Bretagne et de Russie, des machines de production à candidates aux J.O.

Le monde amateur étant le terreau de recrutement du monde professionnel, il n'est pas épargné, et les enfants peuvent commencer à subir des violences dès l'âge de 5-6 ans. En effet, la FIG propose des « cours » « baby gym » dès 4 ans.

LA COMPÉTITION

La Gym est une discipline sportive, et donc compétitive dans son ADN³. Elle envoie à tour de bras des pratiquants dans les compétitions, jusqu'aux Jeux Olympiques. Les blessures y sont relativisées et ignorées, vues comme des freins à la performance et à la médaille malgré une proportion et gravité de ces dernières particulièrement anormale. Nombre d'athlètes finissent cassés⁴.

Les pratiquants médiatisés (comprendre ici gagnants des compétitions) sont issus d'un immense biais de sélection, formés sur une montagne de perdants et de pratiquants blessés, surentraînés, et (dans de rares cas) dopés. À la Gym, progresser signifie bien souvent être meilleur que les autres, les battre en compétition, et non un rapport à soi dans la pratique.

² Le Monde : Exploitations et viols des femmes à la gymnastique, Caroline Ibos, 2021. https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/08/03/le-systeme-de-la-gymnastique-de-haut-niveau-a-dresse-tordu-exploite-viole-menace-des-centaines-d-adolescentes_6090403_3232.html

³ Cairn.info : Thierry Terret, Histoire du sport, coll. « Que sais-je ? », Presses Universitaires de France, 2010. (Chapitre Délimitation et définition, p. 3 à 10.). « chez Jean-Marie Brohm (1976), "le sport est un système institutionnalisé de pratiques compétitives à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement dont l'objectif avoué est, sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations, de prestations physiques, de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (record)". Partant de bases théoriques très différentes, Pierre Parlebas (1981) arrive à une formulation proche, quand il présente le sport comme "l'ensemble des situations motrices codifiées sous formes de compétition et institutionnalisées". Plus récemment encore, le Québécois Donal Guay (1993), analysant l'ensemble des discours sur et dans le sport, le définit finalement comme "une activité physique compétitive et amusante, pratiquée en vue d'un enjeu selon des règles écrites et un esprit particulier, l'esprit sportif, fait d'équité, de désir de vaincre et de loyauté" ». <https://shs.cairn.info/histoire-du-sport-9782130577997-page-3?lang=fr>

⁴ ARTE : Enfances Sacrifiées ; Futurs Champions, le prix de la gloire, doc de Pierre-Emmanuel Luneau-Daurignac, 1h31, 2024

Dès lors qu'est partagé un désir d'éviter les compétitions, de nombreux témoignages évoquent le devenir inexistant des pratiquants aux yeux des professeurs et des autres, vous serez relégués dans des groupes de niveau faible « amateurs ». Les cours de haut niveau étant réservés aux compétitions. L'impact sur la progression est très fort, à tel point que n'importe quel pratiquant de gym vous dira que la compétition est essentielle pour atteindre un haut niveau. La notion de "haut niveau" est d'ailleurs elle-même définie par la compétition.

Le résultat ? L'envoi de générations entières de gymnastes au casse-pipe, sacrifiées sur l'autel de la sainte compétition, exploitées pour la manne financière des clubs et des rares athlètes qui passeront les sélections.

Les sociologues interviewés dans le documentaire Arte⁵ dédié à la question évoquent pour les athlètes « *une dépossession de la maîtrise de leur vie* », qui va bien au-delà de leur travail et entraînement, et qui a alerté jusqu'à une commission d'enquête de l'ONU sur la question du respect des droits de l'Homme.

PRATIQUE AUX CODES NON MIXTES

La nature compétitive de la gym amène à la création de critères pour déterminer la qualité d'un mouvement, de critères pour déterminer gagnants et perdants. Ces critères sont des réductions des disciplines gymniques, mais sont également absurdes lorsqu'ils tentent de palier à des inégalités par la création de catégories, différentes selon le genre, l'âge, le poids etc.

Au-delà même des compétitions, c'est toute la discipline qui est genrée ; les agrès et mouvements sont différents pour, dans la plupart des cas,

⁵- ibid ARTE : Enfant Sacrifiée : Futurs Champions - Le prix de la gloire, P-E. Luneau-Daurignac, 1h31, 2024. <https://youtu.be/nAlohddsAow>

CONCLUSION

Alors oui, pour toutes ces raisons, fuck la FIG ! La fédération de Gym est sans conteste un danger pour les pratiquants et pratiquantes, ainsi que pour la discipline elle-même, puisque les moyens de la FIG sont autrement plus importants que ceux des clubs de Parkour non-affiliés, de la FPK et des traceurs.euses indépendants réunis. En effet, la FIG et les pro-compétitions invisibilisent énormément les autres manières de pratiquer, voir les réduisent à néant. Son modèle, sans lutte appropriée, est donc voué à devenir hégémonique et à supplanter les pratiques indépendantes du Parkour et de l'ADD.

La FPK (Fédération Française de Parkour) a entretenu des positions floues vis-à-vis de la compétition, et de la récupération du Parkour par la Gymnastique. Elle n'a pas récusé l'engagement de David Belle au sein de la FIG et porté bien mollement la contestation au ministère des sports, par de stériles demandes de médiation. Elle a ensuite validé un projet de compétition de Parkour aux Jeux Olympiques. En 2020, bien que se refusant à en produire elle-même, la Fédération a fini par accepter en son sein les associations proposant des compétitions (sous réserve de respect d'une charte dédiée¹⁸), déclarant que « *chaque pratiquant a le droit de défendre sa propre vision de la pratique, sans dogme ni gourou. Nous pratiquons avec nos cœurs et c'est bien comme ça.* »¹⁹, et tant pis si les rapports de force imposent petit à petit la FIG et la compétition. Grâce à cet abandon, la même année, la FIG a obtenu par arrêté le fait d'être délégataire des disciplines Parkour, Freerun et Speedrun²⁰ : la douille est désormais complète.

¹⁸- Site de la FPK : *Charte de la FPK/ Compétitions*. <https://fedeparkour.fr/federation-de-parkour/chartede-la-federation-de-parkour/>

¹⁹- Site de la FPK : *Rapport de la FPK vis à vis de la FIG*. <https://fedeparkour.fr/federation-de-parkour/parkour-et-gymnastique/>

²⁰- Journal Officiel, *Arrêté du 31 janvier 2020 accordant la délégation prévue à l'article L. 131-14 du code du sport*. <https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=nFbpTFnic2193tmYy9hWNnVEXILojmKp9tcAuKhOmEw=>

jamais qu'il existe d'autres manières de pratiquer à ses adhérents), le risque de voir disparaître cette dimension est fort.

Enfin, décroïsonner le Parkour fait partie de la discipline, c'est aussi en faire par besoin de se déplacer rapidement, de se déplacer au travail en s'amusant, sans forcément être dans une démarche de faire son sport quotidien. De rares fois, l'objectif sera même tout autre que de bouger : récupérer des objets inaccessibles, aider quelqu'un sur un passage de montagne difficile etc.

● L'élitisme / l'exclusion

Les différents éléments cités privent de fait un grand nombre de personnes l'accès à la pratique, là où le Parkour était justement voulu comme un art du déplacement accessible au plus grand nombre, si ce n'est à tous.



aucune justification. On peut aussi citer l'absence de musique pour la pratique au sol des hommes.

Ces catégories artificielles empêchent le partage et les pratiques en mixité, mettant l'accent sur des différences naturelles et sociales plutôt que sur ce qui est réappropriable par tout le monde.

ENFANCES SACRIFIÉES.

<https://www.youtube.com/watch?v=nAlohddsAow>



(Documentaire d'Arte qui montre toute l'ampleur de l'exploitation des corps à la FIG et dans d'autres sports, TW : Violence physiques et psychologiques, radios et blessures thrashs)

LE PARKOUR À LA FIG

RÉCUPÉRATION CAPITALISTE

Mais pourquoi donc la Gym a-t-elle récupéré le Parkour ? Parce que la discipline attire du monde, et est donc un nouveau marché, une manne financière, à récupérer. Pour vous donner une idée, on trouve des clubs (exemple de Nantes⁶) avec des adhésions aux alentours de 250 € (300 avec les compétitions) l'année, pour une discipline historiquement gratuite et sans compétition.

C'est, entre autres, à David Belle (l'un des multiples fondateurs du Parkour) que l'on doit cette récupération, puisqu'il a signé en 2017 un papelar officiel en ce sens, autorisant la FIG à proposer des créneaux et compétitions de Parkour. Il s'est également investi pendant deux ans dans la commission Parkour de la FIG⁷. Parmi les autres facteurs qui ont permis cette récupération, les pratiquants eux-mêmes ont également tendu en partie vers une capitalisation de la discipline, avec l'institutionnalisation en association, avec la rémunération d'encadrants, les salles, les quelques jams avec compétitions etc. Tous ces éléments ont ouvert grand la porte à la FIG, qui n'a eu qu'à prolonger le mouvement et l'accélérer avec les moyens qui sont les siens.

LA NON-CONNAISSANCE ET LE MÉPRIS DU PARKOUR

Également, le Parkour sert à la FIG pour rediriger les pratiquants vers la Gym. Je ne compte plus le nombre de témoignages de débutants qui m'expriment que le prof les a renvoyés vers la gym pour "débuter" en sécurité ou pour "compléter" leur pratique.

⁶ Club de Nantes (Prix Adhésion Gym/Pk à la FIG) <https://www.laetitia-nantes.fr/collectifgym/>

⁷ Site de la FPK : *Rapport de la FPK vis à vis de la FIG*. <https://fedeparkour.fr/federation-de-parkour/parkour-et-gymnastique/>

Enfin, le cloisonnement de la discipline dans des lieux dédiés, lié au manque de contact avec ceux qui pratiquent en dehors de la salle/ ville où on a commencé, enferme les pratiquants dans une vision gymnique du Parkour qu'il devient difficile de déconstruire.

● La compétition :

Les critères de réussite qui sont sélectionnés et répétés au fur et à mesure des compétitions tendent à créer des spécialistes dans la discipline, préparés à ces critères. Le critère le plus évident et le plus repris étant la vitesse sur un parcours dédié sans chute. Les autres aspects du Parkour, la créativité, l'exploration de nouvelles voies et mouvements, le partage avec les autres pratiquants (entre autres), sont délaissés.¹⁷

● L'esthétique avant l'efficace : mélange de la discipline avec FreeRun

La FIG met l'accent sur les aspects esthétiques du parkour, proposant systématiquement des figures de FreeRun (saltos etc.), au mépris de l'esprit d'efficacité qui peut aussi exister dans le Parkour.

● Le cours-cadre, le rapport profs-élèves, hiérarchisation de la discipline

À la FIG comme à la FPK, on peut noter l'absence de sorties organisées par certaines assos et/ou assos qui ne verbalisent/n'invitent pas la possibilité de s'entraîner hors-asso, entre adhérent.e.s. À cause de la force de la FIG (son pouvoir publicitaire énorme, son omniprésence sur tout le territoire, y compris les petites villes sans clubs alternatifs), de son pouvoir de normalisation des pratiques (la FIG ne montre

¹⁷ Blog Traces : *Liste d'arguments contre la compétition*. <https://traces.info/blog/la-competition-et-le-parkour/>

NORMALISATION ET GENTRIFICATION DE LA DISCIPLINE

Nous l'avons déjà évoqué un peu en sous-texte, la Gym produit une version très réductrice du Parkour. Précisons un peu.

● La pratique en salle :

C'est une réduction de la richesse de la discipline évidente, qui peut laisser perplexes les gens le jour où ils sortent de la salle, se retrouvent face à des configurations et textures inconnues, et se retrouvent à devoir gérer regard des autres, réappropriation de l'espace, police, lois... Il devient alors nécessaire d'appréhender la discrétion pour ne pas faire de bruit, connaître les moments de la journée ou de la semaine les plus propices à certains spots etc. In fine, un ensemble de compétences différentes non enseignées en salle.

Le Parkour implique dans sa définition de pratiquer sur ce qui n'était pas prévu pour ça à la base en le détournant, c'est une part subversive de la pratique. Puisqu'il y a un objectif de déplacement efficace ; le/la traceur.se considère que le monde est son terrain de jeu. Dans l'idéal, il pourrait n'y avoir ni de lieu ni de cadre dédié (cela vaut aussi pour les parkour-parks oui¹⁵).

Autrement dit, en salle, bouger est obligatoirement une fin en soi ; tandis que dehors, si le Parkour peut également être une fin en soi (sautiller pour le plaisir de bouger), il peut aussi devenir le moyen d'atteindre des lieux ou de se les réapproprier. Les finalités peuvent devenir complètement différentes.

Par ailleurs, l'arrivée des salles privées lucratives entraîne mécaniquement une participation de la discipline à des fins d'exploitation de travailleurs.euses, comme cela arrive déjà à l'escalade¹⁶.

¹⁵ Blog Traces : *Parkour-Parks ou Parkour, il faut choisir*. <https://traces.info/archive/parkour-literally/parkour-parks-ou-parkour-il-faut-choisir/>.

¹⁶ Médiapart : *Exploitation des salariés dans les salles d'escalade Climb-Up*. <https://www.mediapart.fr/journal/economie-et-social/220725/climb-l-entreprise-d-escalade-qui-tire-sur-la-corde-de-ses-salaries>

Rappelons que le Parkour (ou ADD) est une discipline à part entière et ne nécessite aucune autre discipline pour être pratiqué. Dans un bon cadre, vous pouvez même débiter le Parkour avec des appréhensions fortes concernant les chutes, sauts, etc., le mouvement en général.



Le Parkour est, à la FIG, littéralement considéré comme une sous-discipline de la Gym. D'ailleurs, les profs ont pour la plupart des BF (Brevet Fédéral, permettant d'enseigner en association), et BE (Brevet d'État, permettant d'être rémunéré en association) de Gym et non de Parkour. Ils ne connaissent pas la discipline, n'en ont pas d'expertise, ni ne connaissent les points didactiques spécifiques de la discipline.

Il s'agit d'une appropriation culturelle au service de la Gym, dont la lutte fut acharnée⁸, et dont le rapport historique entre les disciplines est complètement inventé a posteriori, le processus est très bien décrit dans un article dédié du blog Traces⁹. Elle naturalise ainsi la trahison des valeurs et pratiques du Parkour.

MISE EN DANGER DES PRATIQUANTS ET TRAHISON DES VALEURS

Dans la continuité du mépris du Parkour, il y a un non-respect des valeurs du Parkour¹⁰ qui mène à la mise en danger immédiate ou à long terme des adhérents.e.s.

⁸ Blog Traces : calendrier de la lutte internationale à la récupération du Parkour par la FIG. <https://traces.info/blog/fig-gate-un-resume/>

⁹ Blog Traces : Réappropriation historique du Pk par la Gym. <https://traces.info/blog/le-parkour-n-a-pas-de-lien-avec-la-gymnastique/>

¹⁰ Blog Traces : Manifeste – Valeurs du Parkour. <https://traces.info/blog/manifeste-pour-que-le-parkour-reste-une-alternative/>

● La systématisation de la compétition

La compétition existait déjà avant, mais la FIG en a systématisé la pratique. Nombre d'études montrent un taux de blessures plus élevé en compétition, jusqu'aux études commandées par le Comité Olympique lui-même¹¹⁻ !.

● La gratuité remise en question, l'hégémonie du payant

Des prix élevés peuvent attaquer la sécurité financière des pratiquants précaires ou juste les exclure de la pratique. Peu de gens savent qu'ils peuvent pratiquer en dehors, de manière libre et gratuite. (certains clubs FPK tombent malheureusement aussi dans cet écueil...)

● La pratique en salle

Un faux sentiment de sécurité lié à la présence d'encadrants, de modules « faits pour » et de matelas. (Bon la dynamique de la salle existait déjà un peu dans le Parkour avant, mais la gym a systématisé ce rapport à la salle.)

● Le renvoi à des pratiques de Gym plutôt que de Parkour

Par exemple, plusieurs témoignages font état de profs de Gym qui apprennent aux adhérent.e.s les roulades Gym plutôt que de Parkour ("Vous ne savez pas chuter ? Venez au cours débutant de gym."). Elle sont pourtant très différentes. Au parkour, la roulade utilise la diagonale du corps, de la main au pied opposé en passant par la diagonale du dos ; l'idée étant de répartir sur tout le corps le choc d'une chute, en

¹¹⁻ Comité Olympique : *Déclaration de consensus du CIO sur la charge dans le sport et le risque de blessure*. <https://stillmed.olympics.com/media/Documents/Athletes/Medical-Scientific/Consensus-Statements/How-much-is-too-much-load-sport-risk-illness-part-1-FR.pdf>

évitant la nuque (la tête est rentrée sur le côté) et la colonne vertébrale. À l'inverse, effectuer une roulade de gym, droite sur la nuque et le dos sur un saut de fond au parkour, c'est l'hosto assuré.

● Violences et emprises : introduction de relations profs-élèves institutionnalisées

Le Parkour ne nécessite ni club ni rapports profs-élèves, l'introduction de ces rapports peut amener des dominations liées à des rapports de pouvoir, mais aussi empêcher les pratiquant.e.s de forger leur propre rapport à la discipline, leurs propres explorations et découvertes. Difficile de forger sa trace sous l'égérie d'un maître.

La FIG en est rendue à opter pour des systèmes de silenciation des nombreuses associations créées et dédiées à la lutte contre les abus de la Fédération¹²⁻, jusqu'à défendre au tribunal ses membres accusés de violences psychologiques, physiques, sexistes et sexuelles.

Face aux mises en demeure des associations, la seule réponse de la FIG a été une proposition de formation en ligne de quelques heures pour les encadrants sur ces sujets¹³⁻.

Cette critique est aussi valide pour les assos de la FPK¹⁴⁻, (Fédé de Parkour), mais je pense que les effets néfastes en sont décuplés au sein de la FIG, de par son histoire et ses pratiques.

En effet, on observe à la FIG une dynamique de systématisation à la fois des violences initiales, et à la fois de la protection de ces dynamiques structurelles et des personnes qui y participent : il s'agit du modèle de construction de la performance promu et défendu ouvertement par la FIG.

¹²⁻ ARTE : *Enfances Sacrifiées*, *ibid.*

¹³⁻ ARTE : *Enfances Sacrifiées*, *ibid.*

¹⁴⁻ Au moins une affaire de VSS où l'agresseur a été protégé et soutenu par la FPK est parvenue à nos oreilles (l'agresseur étant maintenu dans son statut d'enseignant malgré les plaintes, avec des processus de silenciation des victimes).